

défauts de longue date qui ont mené à la stagnation du secteur ces dernières années. Le succès dépend des efforts que le gouvernement consentira pour éliminer les causes des préoccupations qu'a fait connaître le monde des affaires à l'échelle internationale, dont le manque de transparence dans le cadre réglementaire en ce qui concerne les garanties accordées à l'investissement provenant de l'étranger, l'établissement du prix de l'électricité, les taux de rendement, etc.

En dépit de la concurrence acharnée qui existe dans le secteur, les fournisseurs canadiens ont réussi à exporter de l'équipement et de l'expertise dans le secteur de l'électricité en Chine, en grande partie dans des projets financés par les IFI, et l'expertise canadienne est généralement reconnue. Toutefois, les firmes d'ingénierie constatent actuellement qu'une présence continue sur le marché nécessite une participation plus complexe et la capacité d'offrir un ensemble de produits et services, outre le financement. Les fournisseurs d'équipement font face à des demandes de transfert de technologie et de fabrication sur place, sans parler des normes d'inspection onéreuses concernant l'équipement importé en Chine.

Plan d'action

Voici les objectifs du Plan d'action pour ce secteur :

- soutenir vigoureusement des sociétés ou des groupes de sociétés canadiennes dans leur recherche de projets particuliers à réaliser;
- profiter de la table ronde nationale sur l'électricité pour diffuser des mises à jour régulières sur les progrès réalisés dans le secteur, en matière de réglementation et sur d'autres sujets;
- trouver des possibilités particulières pour les sociétés canadiennes et faire connaître aux entreprises chinoises équivalentes l'expertise canadienne dans le secteur de l'électricité;

- présenter des représentants d'entreprises canadiennes à des investisseurs et à des promoteurs de Hong Kong qui envisagent de financer des projets de production d'électricité en Chine;
- aborder les questions d'accès au marché au moyen de rencontres bilatérales et multilatérales.

ENVIRONNEMENT

Contexte commercial

En Chine, la détérioration de l'environnement est un problème grave et coûteux. La pollution cause chaque année une perte économique directe d'au moins 12 milliards de dollars américains, la pollution de l'eau et de l'air étant le problème le plus sérieux. Reconnaisant la nécessité de s'attaquer à ce problème, le gouvernement chinois a adopté le développement durable comme élément de sa stratégie de croissance économique, dans le cadre de son Neuvième Plan quinquennal. En même temps, il s'est fixé comme but de porter l'investissement dans la lutte contre la pollution de l'environnement à 1,5 p. 100 du produit national brut d'ici l'an 2000, comparativement à 0,85 p. 100 actuellement.

La dépollution : un problème financier

La Chine aura besoin de plus de 7,83 milliards de dollars américains au cours de chacune des trois prochaines années pour lutter contre la pollution. Ce chiffre représente 62 p. 100 de plus que le budget consacré à la lutte contre la pollution entre 1991 et 1995. Le gros de ces fonds devra venir de l'étranger, étant donné l'insuffisance des fonds que peuvent fournir les diverses sources gouvernementales chinoises.

Les IFI, telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, divers organismes des Nations unies et le Fonds pour la coopération économique d'outre-mer du Japon, engagent des sommes considérables pour aider la Chine à maintenir une croissance durable. Toutefois, même avec

des prêts venant de ces organismes internationaux, la Chine devra avoir davantage recours au secteur privé pour financer les immobilisations.

On considère qu'un projet récent de CET dans le domaine de l'eau, approuvé par la Commission de planification de l'État, est une expérience tentée par le gouvernement chinois pour trouver d'autres mécanismes de financement. À Hong Kong, la possibilité d'y financer des projets environnementaux fait du territoire un marché intéressant pour les entreprises pouvant offrir des produits et services qui sont un complément de ce que l'on peut trouver sur place.

Débouchés

Eau : Le traitement des eaux polluées est une des plus hautes priorités de la Chine du point de vue de l'infrastructure économique. L'approvisionnement en eau demeure un problème non résolu dans presque toutes les petites villes et les villages de la Chine. Il manque, pour plus de la moitié des 600 grandes villes de la Chine, 30 millions de mètres cubes d'eau. La pollution des sources d'eau existantes par des eaux d'égout et des effluents industriels non épurés augmente rapidement. Compte tenu de la gravité du problème, de nombreuses possibilités commerciales se présentent pour les sociétés canadiennes dans le domaine de l'équipement d'épuration des eaux d'égout des villes et des industries, des instruments de surveillance et d'analyse de l'environnement et de la technologie de pointe pour la prévention de la pollution de l'eau et la lutte contre cette pollution.

Lutte contre la pollution atmosphérique et traitement des émissions : Les particules et la fumée produites par la combustion du charbon demeurent la principale cause de pollution de l'air. Toutefois, l'accroissement rapide du nombre d'automobiles a engendré un grave problème de pollution atmosphérique par les gaz d'échappement. Cette situation est particulièrement visible dans les grandes régions urbaines. La mise en application d'une taxation des émissions polluantes incite les acheteurs de

Chine, dont les administrations municipales, les entreprises d'État et les investisseurs étrangers, à chercher des produits et des services pour lutter contre la pollution atmosphérique. Les technologies de désulfuration et les services de lutte contre la pollution causée par les véhicules et de suppression des fumées sont particulièrement en demande.

Contraintes

Le manque de financement continue d'être le plus gros obstacle aux efforts de dépollution de l'environnement en Chine. Les IFI et l'aide bilatérale ne peuvent répondre aux besoins de la Chine dans le domaine de la protection de l'environnement. Les autorités chinoises étudient divers moyens de susciter une participation plus active du secteur privé, dont la mise en place de programmes de CET. Malgré ces efforts, la structure actuelle des contrats de CET n'offre pas encore un rendement susceptible d'attirer un investissement étranger suffisant.

La législation chinoise en matière de protection de l'environnement est très élaborée, mais les mécanismes d'application sont encore insuffisants. Plusieurs nouveaux règlements ont été adoptés en 1996, dont un livre blanc sur la protection de l'environnement, une loi révisée sur la pollution de l'air et une modification au code pénal pour y introduire des infractions en matière de pollution de l'environnement. Malgré ce progrès de la législation, les organismes environnementaux chinois n'ont pas encore les ressources nécessaires pour appliquer ces règlements.

Pour le secteur privé chinois, il y a peu d'incitatifs financiers à se conformer aux directives de protection de l'environnement. Comme les coûts de modernisation des usines sont beaucoup plus élevés que les amendes imposées aux pollueurs, la majorité des entreprises chinoises préfèrent encore payer une amende plutôt que d'installer des dispositifs antipollution.

Les sociétés canadiennes qui veulent pénétrer sur le marché chinois des biens et services environnementaux devront soutenir une vive concurrence